



ENV/DEV/SIDS/2
10 janvier 2005

**LA RÉUNION INTERNATIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ÉTATS
INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT OUVRE SES TRAVAUX**

Selon le Premier Ministre de Maurice, élu Président de la manifestation, celle-ci fournit l'occasion d'assurer le développement durable des petites îles face au manque de ressources et de capacités humaines et à un transfert insuffisant de technologies

La Réunion internationale d'examen de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement a ouvert ses travaux aujourd'hui, à Maurice.

Dans une déclaration d'ouverture, M. Anwarul Chowdhury, Secrétaire général de la Réunion internationale, a souligné que la tâche à laquelle est confrontée la Réunion internationale est critique pour les petits États insulaires en développement. Il a fait remarquer que les attentes concernant l'appui international et la coopération pour la mise en œuvre du Programme de la Barbade ne s'étaient pas concrétisées, mais s'est félicité des progrès réalisés aux niveaux national et régional. M. Chowdhury a déclaré que les décisions de cette Réunion internationale devraient aider sensiblement les partenaires à tracer la voie de la coopération multilatérale pour la mise en œuvre des priorités qui seront établies pour promouvoir le développement durable des petits États insulaires en développement. Ces priorités doivent non seulement être réalistes et atteignables, mais aussi obtenir l'appui sincère de la communauté internationale.

La Réunion a élu à sa présidence M. Paul Raymond Bérenger, Premier Ministre de la République de Maurice. M. Bérenger a rappelé que cette manifestation était la première réunion internationale des Nations Unies suivant le raz-de-marée qui a frappé les côtes de l'Océan indien le 26 décembre 2004, et a souhaité que celle-ci donne l'occasion de réfléchir à la mise en place d'un système d'alerte précoce et de son exploitation. M. Bérenger a estimé par ailleurs que l'examen de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement fournissait l'occasion d'assurer le développement durable des petites îles face au manque de ressources et de capacités humaines et à un transfert insuffisant de technologies. En conclusion, le premier ministre a affirmé qu'il s'agissait d'un moment charnière du développement des PEID et qu'il n'y avait pas de droit à l'erreur.

Des déclarations ont également été faites dans le cadre de la séance d'ouverture par M. Hamdallah Zedan, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et M. Hamdallah Zedan, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, ainsi que des représentants du Fonds des Nations Unies pour les populations (FNUAP), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme Commun des Nations Unies pour le VIH/sida (ONUSIDA), de l'Organisation des Nations Unies pour le

(à suivre)

développement industriel (ONUUDI), de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de l'Union internationale des télécommunications (UIT), de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le développement (CNUCED) et de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Sont également intervenus des représentants de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), de l'Organisation hydrographique internationale, de la Communauté de la noix de coco pour l'Asie et le Pacifique, de la Communauté pour le développement des pays d'Afrique australe (SADAC), du Centre pour la documentation, la recherche et la formation dans l'Océan indien du Sud Ouest (CEDEFRI), de *Pacific Concerns Resource Centre* du Réseau des Caraïbes pour le développement rural intégré, de Nature Seychelles, et du Centre de développement des Caraïbes.

L'après-midi a été consacrée à une réunion-débat sur les vulnérabilités environnementales des petits États insulaires en développement. Le modérateur, M. Klaus Töpfer, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a déclaré qu'aucun pays n'était mieux placé que les petits États insulaires en développement pour parler de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Il est par conséquent indispensable de tisser des liens entre ces débats, les propositions qui seront formulées à leur issu, et leur mise en œuvre dans les régions touchées.

Cinq experts ont fait des présentations et répondu aux questions des participants. Il s'agit de M. Rajendra K. Pachauri, Président du Groupe intergouvernemental sur les changements climatiques ; de M. Theophilus Fergusson John, Ministre pour le développement physique, l'environnement et le logement de Sainte-Lucie; de M. Salvano Briceño, Directeur du Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles ; et de M. Kenrick Leslie, Directeur du Centre sur le changement climatique de la Communauté des Caraïbes.

La Réunion internationale poursuivra ses travaux demain matin, à 10 heures. Trois réunions-débat sont prévues au cours de la journée, l'une sur «les difficultés particulières aux petits États insulaires en développement dans le domaine du commerce et du développement économique», l'autre, à partir de 15 heures, sur «Le rôle de la culture dans le développement viable des petits États insulaires en développement», et la dernière, vers 17 heures, intitulée «Face aux tendances et aux défis sociaux nouveaux du développement viable des petits États insulaires en développement».

Déclarations d'ouverture

M. ANWARUL CHOWDHURY, Secrétaire général de la Réunion internationale d'examen de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, Secrétaire général adjoint et Haut représentant du Secrétaire général, a souligné que cette réunion à Maurice se déroulait sur fond de destruction et de pertes de vies massives provoquées par le raz-de-marée en Asie il y a deux semaines. Sous la direction du Secrétaire général des Nations Unies, les Nations Unies ont immédiatement mobilisé leurs énergies et ressources pour prendre toutes les mesures possibles, en coopération avec le reste de la communauté internationale, pour faire face à cette calamité causée par un désastre sans précédent.

La tâche à laquelle est confrontée la Réunion internationale est critique pour les petits États insulaires en développement a ajouté M. Chowdhury. En dépit des efforts déployés par ces pays, les attentes en matière d'appui international et de coopération pour la mise en œuvre du Programme de la Barbade

(à suivre)

ne se sont pas concrétisées. Par contre, il s'est félicité que plusieurs petits États insulaires en développement aient mis en œuvre des réformes dans leurs politiques macroéconomiques pour améliorer leur intégration à l'économie mondiale. Au niveau régional, ils ont fait des progrès en matière d'intégration de leurs approches économiques, sociales et environnementales pour parvenir au développement durable, a-t-il précisé.

Par ailleurs, M. Chowdhury a estimé que les décisions de cette Réunion internationale devraient grandement aider les partenaires à tracer la voie de la coopération multilatérale pour la mise en œuvre des priorités qui seront établies. Ces priorités doivent non seulement être réalistes et réalisables, mais aussi obtenir l'appui sincère de la communauté internationale. Regrettant le manque de soutien pour le programme de la Barbade au cours de la dernière décennie, M. Chowdhury a lancé un appel à la Réunion internationale pour qu'elle accorde toute son importance à la question de la promotion constante des objectifs fixés. Il a également souligné le rôle vital des organisations financières internationales telles que la Banque mondiale et les banques régionales de développement. À cet égard, il a engagé les partenaires du développement à augmenter leur aide publique au développement en faveur de ces États vulnérables. Pour leur part, les États concernés doivent adopter des politiques favorisant un environnement propice. Les institutions régionales doivent quant à elles, avec le soutien du système des Nations Unies, renforcer et étoffer leur rôle, a-t-il précisé.

Le Secrétaire général de la Réunion internationale a invité la réunion à proposer des mesures concrètes pour renforcer la mise en œuvre des priorités qui seront fixées à cette occasion. Pour sa part, le système des Nations Unies continuera d'être un réel partenaire pour les petits États insulaires en développement, a-t-il conclu.

Intervenant en tant que Président de la Conférence, M. PAUL RAYMOND BERENGER, Premier Ministre de la République de Maurice, a rappelé que cette réunion était la première manifestation internationale des Nations Unies suivant le raz-de-marée qui a frappé les côtes de l'Océan indien le 26 décembre 2004. Le Premier Ministre a tenu à exprimer la solidarité de la communauté internationale aux pays et peuples touchés par ce désastre. Ajoutant qu'un certain nombre d'enseignements étaient à tirer de cette catastrophe. Le premier a-t-il affirmé, est que nous avons eu un système d'alerte rapide dans l'Océan indien, nous aurions pu éviter de nombreuses victimes. C'est pourquoi, il a souhaité que cette conférence soit aussi l'occasion de réfléchir dans les jours qui viennent à la mise en place d'un tel système et de son exploitation. C'est un défi immédiat, a-t-il insisté. Outre le tsunami, 2004 a été une année de destruction pour de nombreux pays en raison des effets des changements climatiques, de l'élévation du niveau de la mer, et de cyclones d'une violence exceptionnelle qui ont notamment frappé le Pacifique et les Caraïbes.

Soulignant la vulnérabilité particulière des PEID à ces catastrophes, il a estimé que les reconstructions prendraient des années, coûtant l'équivalent de plusieurs années de PNB des pays touchés. L'examen de l'application du Programme d'action pour le développement durable des PEID nous donne l'occasion aujourd'hui d'assurer le développement durable de nos petites îles, M. Bérenger a estimé, par ailleurs, que cet examen devrait permettre de faire face au manque de ressources, de capacités humaines et à l'insuffisance de transfert de technologies qui ont été autant de raisons qui ont ralenti les efforts de mise en œuvre de ce programme. Néanmoins, il a tenu à réaffirmer que ce programme, malgré les difficultés rencontrées, restait le schéma directeur du développement durable pour les PEID, en insistant particulièrement sur les enjeux liés aux

(à suivre)

changements climatiques et au commerce. Il a exprimé l'espoir que les cinq débats qui auront lieu au cours de cette conférence autour des trois piliers du développement durable seraient l'occasion de fournir des réponses aux menaces auxquelles les PEID doivent faire face. En conclusion, il a affirmé qu'il s'agissait d'un moment charnière du développement des PEID et qu'il n'y avait pas de droit à l'erreur.

M HAMDALLAH ZEDAN, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, a déclaré que l'examen du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (PEID) contribuait, 10 ans après son adoption à la Barbade, à rappeler à la communauté internationale que de nombreuses menaces au développement durable des PEID demeuraient. Les petites îles restent particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques et à la montée du niveau de la mer, alors qu'elles ne maîtrisent pas les causes de ces phénomènes. De plus, il y a aussi les phénomènes naturels induits par les activités humaines, et qui sont responsables de pertes progressives de la biodiversité des PEID, a précisé M. Zedan. Il a aussi rappelé l'importance des zones marines et côtières en tant que sources de revenus des PEID et affirmé que la Programme d'action pour le développement durable des PEID reconnaissait l'importance de la préservation et de l'utilisation durable de la biodiversité, une biodiversité qui constitue la base même des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire des habitants des îles. L'importance de la biodiversité observée dans les îles place les PEID dans une position unique pour la mise en œuvre des objectifs visant d'ici 2010 à réduire significativement la perte de la biodiversité aux niveaux mondial, régional et local, défi relevés lors du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en septembre 2002. M. Zedan a précisé que tous les PEID étaient partie à la Convention sur la diversité biologique et que la plupart d'entre eux avaient ratifié le Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques. Les dispositions et outils développés dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique ont contribué à son avis à atteindre les objectifs du Programme d'action pour le développement durable des PEID. Il a également insisté sur l'importance de la promotion d'un tourisme durable, de la prévention d'introduction d'espèces nuisibles, ou encore de l'alimentation en eau potable.

MME HEETTY SARJEANT, du Fonds des Nations Unies pour les populations (FNUAP), donnant lecture d'une déclaration du Directeur exécutif du Fonds, Mme Thoraya Ahmed Obaid, a souligné qu'investir dans les personnes, en particulier les femmes et les jeunes, est un moyen assuré de promouvoir le développement économique et social. A son avis, le progrès dépend d'une population en bonne santé et instruite. La représentante a également insisté sur l'importance d'une gestion saine des ressources naturelles, mais aussi sur la gestion des catastrophes naturelles. À cet égard, le FNUAP œuvre au sein du système des Nations Unies et avec d'autres partenaires à la mise au point d'une réaction coordonnée et efficace. Mme Sarjeant a également salué l'adoption, par plusieurs petits États insulaires en développement, de mesures visant à intégrer la santé génésique dans leurs systèmes de santé primaire et d'élargir l'accès à ces services. Ceci est important car la santé et les droits génésiques sont essentiels à la promotion de la femme, à la santé de la population et à la réduction de la pauvreté, a-t-elle conclu.

MME BARBARA BENTEIN, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a souligné que près de 20 millions des 50 millions d'habitants que comptent les petits États insulaires en développement, soit près de 40%, sont des enfants. Les terribles événements des dernières semaines ont souligné de façon particulièrement brutale les risques que courent les petits États insulaires en développement, et plus particulièrement leurs enfants. Pour sa part, l'UNICEF,

(à suivre)

dans le cadre de l'effort coordonné des Nations Unies, s'attache à la promotion de quatre mesures importantes : maintenir les enfants survivants en vie, prendre en charge les enfants séparés de leurs familles, protéger les enfants de l'exploitation, et aider à restaurer la normalité dans la vie des enfants, en leur permettant de retourner à l'école et en formant les enseignants dans la gestion des traumatismes sévères. Investir plus dans les enfants, dans les politiques publiques de promotion des enfants, garantissant le droit de chacun d'eux à un bon départ dans la vie, aux meilleurs services de santé, à une éducation de qualité, à une protection contre les abus, les violences, les négligences et les exploitations, contre le VIH/sida, donnant à chaque enfant les possibilités que nous souhaitons tous pour nos propres enfants, sont des impératifs non seulement moraux, mais également de bonne gouvernance économique, a-t-elle lancé. Mme Bentein en a appelé aux participants à la Réunion pour que soient prises en considération, parmi les mesures de suivi de la mise en œuvre des décisions de la Réunion, celles qui garantissent et mesurent les investissements dans les politiques en faveur des enfants.

Intervenant au nom du Programme Commun des Nations Unies pour le VIH/sida (ONUSIDA), qui regroupe les efforts de 10 organismes de l'ONU, son Directeur pour la ville de New York, M. DESMOND JOHNS, a rappelé que 40 millions de personnes dans le monde vivaient avec le virus. Le VIH/sida n'est pas uniquement un problème de santé, a-t-il dit. La réalité est beaucoup plus complexe, puisque ce fléau est à la fois une cause du sous-développement mais aussi une de ses conséquences. La pauvreté et les inégalités sociales et économiques, le manque de service de base et l'ignorance sont autant de facteurs qui favorisent sa prolifération. Il a précisé que les Caraïbes restaient la région la plus affectée par le VIH/sida après l'Afrique subsaharienne et cette maladie est la première cause de décès chez les adultes de 15 à 44 ans dans cette région. L'interaction entre le VIH/sida et le développement montre l'importance d'intégrer des programmes de lutte contre le VIH/sida dans tous les programmes de développement. C'est pourquoi, il a souhaité que toutes les décisions prises au cours de cette Réunion tiennent compte des objectifs des Nations Unies en matière de lutte contre le VIH/sida. Il s'est par ailleurs félicité que malgré le manque de capacités humaines et de ressources financières, les États des Caraïbes aient montré que la volonté politique et la coopération régionale pouvait aboutir à la mise en place de programmes de prévention efficace. Répondre aux enjeux du VIH/sida est indispensable si nous voulons atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), a-t-il conclu.

M. ANDREY VOLODYN, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO), a souligné que la participation de l'ONUDI au Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement constituait une contribution précieuse à la réalisation de ses objectifs principaux, apportant son soutien essentiellement dans la promotion d'un environnement viable, de l'emploi rentable et de l'économie productive. À cet égard, M. Volodyn a souligné que la libéralisation et l'exposition aux marchés internationaux ont contribué à pousser les petits États insulaires en développement à améliorer la qualité de leurs produits et à se conformer au nombre croissant de normes internationales, notamment dans les domaines de la santé et de l'environnement. L'ONUDI aide les pays concernés dans les domaines de la normalisation, de la certification, et des services d'accréditation, a-t-il précisé. S'agissant de la promotion de l'investissement, l'ONUDI fait porter ses efforts sur la promotion, au sein des petits États insulaires en développement, d'un environnement capable d'attirer des capitaux et les technologies, de renforcer les infrastructures institutionnelles requises, et d'améliorer l'accès à l'information sur les marchés.

(à suivre)

M. RUDOLF BUITELAAR, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a déclaré que la Commission, à partir de son centre situé à la Trinité-et-Tobago, était étroitement associée à la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade dans les Caraïbes. Il a estimé que le lancement de nouvelles approches dans le cadre de la Réunion internationale devrait permettre aux petits Etats insulaires en développement de retrouver leur confiance et concrétiser les promesses de la Barbade. Dès à présent, les petits Etats insulaires en développement des Caraïbes ont, pour la plupart, beaucoup accompli à partir de leurs propres ressources dans des domaines tels que le changement climatique, la gestion des zones côtières, la gestion des déchets, et le tourisme. En outre, les petits Etats insulaires en développement ont établi des institutions et des modalités de gestion dans le domaine de l'environnement et de la biodiversité. Sur la base de son expérience, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes recommande que la Réunion internationale soit notamment l'occasion, pour la communauté internationale, d'appuyer les petits États insulaires en développement dans leur capacité à résister et à prendre des mesures pour réduire leur vulnérabilité et les contraintes institutionnelles; de prendre des mesures s'agissant des questions émergentes telles que les questions des technologies de l'information de la sécurité, de la pauvreté et du VIH/sida ; de prendre des mesures concrètes vers la finalisation des indices de vulnérabilité économique, sociale et environnementale des petits États insulaires; d'appuyer concrètement la coopération entre petits Etats insulaires en développement au niveau régional mais aussi international; et de fixer des moyens de mesurer les progrès.

M COSMAS L. ZAVAZAVA, Chef du service des pays les moins avancés de l'Union internationale des télécommunications(UIT), a tout particulièrement insisté sur la contribution des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la réalisation des objectifs de développement durable des PEID. Il a cité la vision, l'innovation, les décisions politiques et la création de réseaux comme les quatre recettes principales pour la mise en place de solutions intelligentes en matière de promotion des TIC. Il a estimé qu'il fallait avoir une vision d'avenir qui puisse aisément se traduire par des projets concrets et a souligné les problèmes d'accès au TIC de ces pays. M. Zavazava a aussi souligné la nécessité de mettre en place un cadre stimulant la concurrence, une concurrence qui sera le meilleur garant de progrès. Selon lui, les TIC peuvent jouer un rôle catalyseur pour atteindre la plupart des objectifs de développement et la création de réseaux par les partenaires du développement est impérative. La création de réseaux est par ailleurs impérative pour faciliter l'harmonisation politique au niveau régional, sous-régional et local. Si nous réussissons à établir des partenariats et transformer cela en réseaux de TIC vigoureux, nous permettrons l'émergence de méthodes de travail plus efficaces, a-t-il dit. S'agissant tout particulièrement de la technologie numérique, il a estimé que celle-ci présentait encore des inconvénients qui dépassaient les avantages procurés aux PEID.

M. JACQUES DIOUF, Directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a insisté sur l'importance de la sécurité alimentaire pour les petits Etats insulaires en développement, notamment en matière agricole et de pêche. Il y a 15 ans, la majorité de petits États insulaires en développement étaient autosuffisants, a-t-il affirmé. Aujourd'hui, toutefois, l'insécurité alimentaire est un grave problème; l'agriculture est largement orientée vers l'exportation et plus de la moitié des petits États insulaires en développement sont importateurs, certains important plus de 95 % de leurs céréales.

(à suivre)

Le Directeur général de la FAO a notamment souligné qu'il fallait investir dans les infrastructures rurales de ces pays. Pour sa part, la FAO a élargi la base de son aide aux petits États insulaires en développement et a organisé en 1999 une conférence qui a abouti à l'adoption d'un Programme d'action. La FAO finance en particulier des projets pour aider les pays à surmonter les contraintes auxquelles ils font face et à créer un environnement plus favorable, a fait valoir M. Diouf, qui a ajouté que la gestion des risques pourrait permettre d'assurer les stocks locaux pour se prémunir contre les catastrophes naturelles. Il a aussi fait valoir que le système d'alerte rapide de la FAO permettait de réduire la vulnérabilité des petits États insulaires en développement. Pour assurer une suite rapide aux conclusions de cette réunion dans les domaines de compétence de la FAO, l'Organisation avait pris des contacts avec les partenaires de l'ACP, a notamment indiqué le Directeur général de la FAO. M. Diouf a annoncé par ailleurs que la FAO convoquerait à Rome, en novembre 2005, une conférence consacrée aux petits États insulaires en développement pour passer en revue la stratégie d'application du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement aux niveaux de l'agriculture, des forêts et des pêches.

M. Diouf a déclaré attendre avec intérêt la Déclaration de la Stratégie de Maurice afin que la FAO puisse assumer son rôle dans la réalisation de ses objectifs.

M. HABIB OUANE, Représentant de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le développement (CNUCED) a indiqué que la CNUCED avait participé à la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID par le biais d'études concrètes sur les difficultés rencontrées par ces Etats. Il a insisté sur la difficulté que constitue le passage pour un PEID du statut de PMA à celui de pays en développement, qui selon lui nécessite un accompagnement dans le temps. Il a rendu hommage aux mesures de la Banque mondiale en faveur des PEID pour leur permettre de rester éligibles aux traitements IDA, même lorsque ces derniers n'étaient plus considérés comme pays à faibles revenus. Il a regretté les écarts entre la générosité de la communauté internationale en faveur des PEID et le fait qu'elle ne se soit pas traduite par des modalités concrètes et rappelé que, selon l'indice de vulnérabilité des Nations Unies, les PEID étaient bien plus vulnérables que les autres pays, et ce à hauteur de 34%. Cette vulnérabilité expliquait à ses yeux l'hésitation des investisseurs à placer des capitaux dans ces pays. Autre indice de la fragilité des PEID, leur part du commerce mondial a diminué de moitié en 20 ans pour passer de 0,4% en 1980 à 0,2% en 2000 des exportations mondiales. Par ailleurs, a estimé M. Ouane, une définition claire et précise de la catégorie des pays était une condition nécessaire à tout succès de la mise en œuvre d'un traitement spécial en direction de ces pays. La CNUCED, a-t-il ajouté, poursuivra ses recherches sur les questions liées au PEID dans une démarche qui aboutira à la publication d'une nouvelle publication sur les PEID dans l'optique du Sommet du Millénaire + 5 qui se tiendra à la fin de l'année. Il a également souligné la contribution du Groupe d'étude commun de la CNUCED et du PNUE au renforcement des capacités dans le but d'assister les pays en développement dans leur participation effective aux négociations commerciales et environnementales.

MME DAYINA MAYENGA, de l'Organisation internationale du travail (OIT), a fait valoir que son organisation participait à l'effort mondial pour les victimes des raz-de-marée en Asie du Sud, notamment au système d'évaluation des Nations Unies, et collaborait avec les Etats concernés pour faire face aux conséquences de la catastrophe. Dix ans après l'adoption du Programme d'action de la Barbade, les préoccupations demeurent d'actualité et certaines se sont même amplifiées, a-t-elle souligné. A cela s'ajoutent les nouveaux défis dont

la libéralisation du commerce internationale et la pandémie du VIH/sida. La Réunion internationale de Maurice revêt une importance capitale pour actualiser le Programme d'action, mais surtout une occasion politique et historique pour stimuler la solidarité internationale et accroître le soutien aux petits Etats insulaires en développement. L'OIT demeure partie prenante à la mobilisation pour la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade, en tenant compte des situations spécifiques des petits États insulaires en développement et de leurs programmes nationaux de développement, a-t-elle dit. L'OIT coopère en particulier dans la mise en œuvre de législation du travail, les efforts pour abolir le travail des enfants, la non-discrimination et le problème des travailleurs migrants. Mme Mayenga a aussi indiqué que son organisation fournissait un appui technique aux petits Etats insulaires en développement, notamment dans le domaine de l'amélioration de la sécurité dans les zones portuaires, de la lutte contre le VIH /sida axé sur des efforts de prévention et la protection des malades. Dans le domaine de l'emploi, l'OIT se félicite que la dimension emploi ait été retenu dans le projet de stratégie pour la mise en œuvre du programme d'action, a affirmé Mme Mayenga, soulignant l'importance de l'emploi dans la lutte contre la pauvreté. Toutefois, a-t-elle affirmé, les efforts nationaux et la gouvernance nationale ne pourront faire profiter les pays des avantages de la mondialisation sans un appui international et une gouvernance internationale.

M. RIHDA BOUABID, Représentant permanent de l'Organisation internationale de la francophonie(OIF) auprès des Nations Unies, qui compte une dizaine de petits États insulaires en développement parmi ses membres, a souhaité que la Réunion de Maurice soit l'occasion de prendre en compte les questions émergentes générées par la mondialisation rapide des échanges et les effets des changements climatiques. La Plan d'action de la Barbade avait suscité beaucoup d'espoirs il y a 10 ans, mais force est de constater qu'en dépit d'efforts remarquables menés par les PEID, leurs résultats sont en deça des besoins identifiés et défis relevés, a-t-il déploré. Voilà pourquoi l'Organisation de la francophonie pense que ce rendez-vous doit être celui d'une évaluation lucide des mutations opérées et de régressions subies, a-t-il dit.

M. Bouabid a également souhaité la mise en place d'un système commercial qui tienne compte des spécificités et vulnérabilités des PEID, et une évaluation des questions émergentes de sécurité, et d'acuité des questions sociales qui favorise une action déterminée contre la pauvreté. La Réunion de Maurice, a-t-il insisté, doit donner toute sa place à la promotion de la diversité culturelle, cet autre fondement du développement durable. Depuis Rio, la Francophonie a montré son attachement au développement durable. Depuis cette réunion, elle a en effet réaffirmé son engagement à tenir compte des conditions propres au PEID. Cet engagement a été solennellement réaffirmé par les Chefs d'Etats et de gouvernement de pays francophones réunis à Ouagadougou il y a un mois autour du thème « Francophonie, espace solidaire pour le développement durable » a rappelé M. Bouabid. Notre objectif n'est pas de faire ce que les autres ont déjà fait, mais d'apporter une valeur ajoutée dans les domaines où la francophonie possède une certaine expertise, a-t-il précisé. Il s'agit plus concrètement d'un cadre de programmation élaboré avec les représentants des Etats insulaires membres de l'Organisation et adopté récemment comme contribution de la francophonie à la Réunion de Maurice. Ce cadre porte notamment sur des actions de concertation et de mutualisation d'expertise, d'expériences et de bonnes pratiques, mais aussi sur des actions d'information, de renforcement de capacités humaines et institutionnelles, dans le but de renforcer la coopération régionale, la mise en valeur linguistique et culturelle, la promotion de l'éducation et de la formation, ou encore l'appui à la paix, la justice et la démocratie et une contribution active au développement et à la solidarité, a conclu M. Bouabid.

(à suivre)

Le Directeur de l'Organisation hydrographique internationale, M. KENNETH BARBOR, a souligné que les océans dominaient le commerce, le tourisme, la fourniture des produits alimentaires, la santé, les ressources naturelles, le patrimoine et la culture des petits Etats insulaires en développement. Leur avenir dépend d'une maîtrise et d'une bonne gestion des océans, a-t-il précisé. Le Programme d'action de la Barbade offre une feuille de route pour parvenir au développement durable. Toutefois, l'Organisation hydrographique internationale estime que ni le Programme d'action de la Barbade, ni la stratégie examinée par la Réunion internationale n'abordent la question de l'hydrographie en tant que facteur essentiel du développement durable d'un Etat maritime. M. Barbor a souligné l'assistance fournie aux Etats par son organisation, notamment dans le domaine des données hydrographiques et a regretté que seuls 9 petits Etats insulaires en développement soient membres de l'OHI. Il a souligné que son organisation était disposée à assister ces pays pour leur permettre de faire face à leurs engagements en matière de sécurité de la navigation et saluerait leur participation active dans les commissions régionales de l'OHI.

M.RETHINAM, responsable de la Communauté Asie-Pacifique pour la noix de coco qui comprend 14 membres représentant 87,9% de la superficie cultivée de noix de coco, a souligné les grandes potentialités de la noix de coco au développement des PEID. Avec 8 092 tonnes de production de noix de coco sans compter l'eau, et 4 400 tonnes de substances dérivées, ce produit peut nous aider à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement s'il est bien exploité, a-t-il dit. C'est un produit qui permet d'assurer la sécurité alimentaire des populations et qui est aussi très prisé pour ses propriétés pharmaceutiques. La noix de coco cultivée sana engrais chimique constitue par ailleurs une source d'énergie renouvelable puisqu'elle contribue entre autre à la fabrication d'huiles. Mais la moitié des cultures de noix de coco sont anciennes et peu productives. C'est pourquoi, il a lancé un appel au soutien de la communauté internationale au renforcement de la culture de la noix de coco dans l'intérêt des objectifs de développement durable des PEID.

M. RAMSAMY, Communauté pour le développement des pays d'Afrique australe (SADAC) a souligné que plusieurs catastrophes récentes avaient aggravé la vulnérabilité des petits Etats insulaires en développement. Il a appelé à une application universelle et effective du Protocole de Kyoto, à l'adoption de mesures préventives et d'alerte précoce et de mesures correctrices pour aider les petits Etats insulaires en développement à surmonter les coûts énormes de ces mesures et atténuer les effets des catastrophes. Il faut des initiatives au niveau national, de meilleurs systèmes d'analyse météorologique et de prévision, a-t-il dit. Le représentant a souligné que les Etats de la SADAC partageaient de nombreux problèmes avec les petits Etats insulaires en développement, dont les efforts de reconstruction ne font qu'aggraver les difficultés économiques rencontrées. C'est pourquoi il faut trouver des solutions structurelles permanentes aux problèmes rencontrés par ces pays, notamment un traitement différentiel en faveur de ces pays, une intégration plus complète des petites économies, des mécanismes compensatoires. Tous ces pays ont perdu beaucoup de terrain dans le cadre de la mondialisation et les décisions récentes prises au sein de l'OMC ont eu un impact important pour de nombreux petits Etats insulaires en développement. La SADAC est pleinement disposée à collaborer avec les Nations Unies pour adopter la déclaration qui sera adoptée par la Réunion internationale, a-t-il conclu.

Présentant la contribution de la société civile rassemblée à Maurice depuis trois jours dans le cadre de cette conférence, M. PYNEE CHELLAPERMAI, Représentant du Centre pour la documentation, la recherche et la formation dans l'Océan indien du Sud Ouest (CEDEFRI), a demandé aux gouvernements d'institutionnaliser le processus participatoire à tous les niveaux de

l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement. Nous demandons que soient interdites les pratiques de pêches intensives et destructives et que soit préservée la diversité biologique sous toutes ses formes, a-t-il lancé. Il a également souhaité que la santé, l'accès à l'eau et à l'hygiène soient considérés comme une partie intégrante des droits de l'homme. Nous demandons également que cesse le transport de matières nucléaires autour des zones économiques exclusives des PEID et que soient fermées les bases militaires étrangères dans ces zones. Parmi les autres requêtes figurent également l'interdiction des brevets de toutes formes de vies et la mise en œuvre de compensations pour les PEID pour les conséquences de la libéralisation du commerce.

M. NEIL NETAF, Pacific Concerns Ressource Centre, a exprimé l'espoir que la Réunion internationale ferait en sorte qu'il y ait un engagement plus franc au cours des 10 prochaines années pour la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade. Il a regretté l'insuffisance des fonds constatée jusqu'à dans ce domaine et espéré que les engagements seraient pris à nouveau et suivis d'effet. Les associations de la société civile ont noté que leur participation était insuffisante et espèrent qu'elles seront associées plus étroitement aux efforts et que des partenariats plus étroits et durables seront établis au cours des 10 prochaines années.

MME ZAKYA UZOMA WADADA, Représentante du Réseau des Caraïbes pour le développement rural intégré, a estimé que les nombreuses catastrophes naturelles de 2004 avaient le mérite de sensibiliser la communauté internationale à la grande vulnérabilité économique et sociale des pays en développement à ces catastrophes. Elle a regretté les écarts entre les engagements des gouvernements et les réalisations sur le terrain en matière de promotion du développement durable et souhaité l'institutionnalisation des processus participatoires et la nécessité d'inclure les ONG à tous les programmes et projets de développement durable. Nous demandons des stratégies nationales et régionales de sensibilisation du grand public en ce qui concerne la mise en œuvre du programme d'action de la Barbade. Parmi les autres priorités, elle a souhaité la mise en œuvre d'un système d'alerte rapide des catastrophes dans les Caraïbes et souligné l'importance de renforcer le mécanisme de coordination de la société civile des Caraïbes. En outre, elle s'est prononcée pour le démantèlement des barrières qui entravent la participation des femmes au processus de décisions, en insistant notamment sur les dangers de la féminisation du fléau du VIH/sida.

M. NIRMAL JIVAN SHAH, Nature Seychelles, a déclaré que les incertitudes et les chocs auxquels sont confrontés les petits Etats insulaires en développement exigent d'eux une planification sur le long terme pour se protéger et améliorer leur capacité de réaction. Il y a une solution, a-t-il dit, qui réside dans la volonté des gouvernements, des institutions internationales et de la société civile d'œuvrer dans ce sens. Il a également mis l'accent sur le rôle essentiel de la société civile - médecins, ingénieurs, cultivateurs, pêcheurs, en affirmant qu'il fallait puiser dans l'énergie de cette société civile pour obtenir les résultats escomptés dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade.

M. GORDON BISHPMAN, Représentant du Centre de développement des Caraïbes, a regretté l'insuffisance de ressources et les coûts élevés de production qui sont autant de freins au développement économique. Il s'est inquiété d'une émigration qui voit les plus instruits quitter le pays pour une vie meilleure. Il faut s'appuyer sur un partenariat que nous essayons d'établir depuis 10 ans et penser à l'investissement dans les infrastructures de production pour assurer le développement durable de nos pays et à la façon de créer un espace favorable

(à suivre)

à l'investissement étranger, a-t-il lancé. Pour améliorer la résistance, il faut des ressources, a-t-il dit. C'est pourquoi, à son avis, il était temps de solliciter l'aide des partenaires de la communauté internationale. Mais, a-t-il prévenu, nous ne sommes pas prêts à obtenir cette aide à tout prix. C'est pourquoi, les cinq prochains jours seront très prometteurs pour parvenir à un partenariat entre le Nord et le Sud qui permettra de mettre le développement durable au service des PEID.

Réunion-débat 1 : « vulnérabilités environnementales des petits États insulaires en développement »

Ouvrant ces débats en tant que modérateur, M. Klaus Töpfer, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a déclaré qu'aucun pays n'était mieux placé que les PEID pour parler de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Par conséquent, a-t-il ajouté, il est indispensable que nous tissions des liens entre ces débats, les propositions qui seront formulées à cette occasion et leur mise en œuvre dans les régions touchées.

M. Rajendra K. Pachauri, Président du Groupe intergouvernementale sur les changements climatiques a souligné la nécessité d'envisager des actions par lesquelles il sera possible de réduire la vulnérabilité des PEID aux catastrophes naturelles. Il a présenté les impacts des changements climatiques, qui, selon les estimations, pourraient se traduire par une augmentation de la température de 1,4 à 5,8 degrés centigrades et une élévation du niveau de la mer de 0,9 à 1,8 mètre d'ici la fin du siècle, du fait du phénomène des gaz à effet de serre. Comme indice du réchauffement de la planète, il a cité la diminution de la couverture de neige de 10 % depuis les années 1960, alors que les années 1990 comptent parmi les décennies les plus chaudes du millénaire. Il s'est inquiété des répercussions de ces changements sur la santé, l'agriculture, ou encore les réserves d'eau douce. Il a regretté que les habitants des PEID soient les principales victimes des changements climatiques alors qu'ils auront le moins contribué au réchauffement de la planète et au problème des gaz à effet de serre. Mais ces problèmes toucheront également des pays de faible élévation, pas forcément insulaires. Il s'agit de s'adapter à différents facteurs du fait de l'incapacité d'atténuer ce problème, a conclu M. Pachauri.

M. THEOPHILUS FERGUSSON JOHN, Ministre pour le développement physique, l'environnement et le logement de Sainte-Lucie, a souligné que près de la moitié de la consommation d'énergie venait de sources locales. Les importations énergétiques représentent 25% de l'ensemble des importations. En raison des coûts de transport vers les petits États insulaires en développement, les prix du carburant sont très élevés. C'est ce qui fait, selon lui, tout l'intérêt des énergies renouvelables : hydrauliques, éoliennes, solaire, biomasse. Et d'autres sources d'énergie renouvelables sont disponibles dans ces pays, en particulier les dispositifs utilisant l'énergie marémotrice. Ces systèmes permettent de produire une énergie bon marché, mais exigent un investissement initial important. Il a mentionné à cet égard les succès remportés à la Barbade, qui a introduit un mécanisme d'encouragements fiscaux pour l'installation de systèmes basés sur les énergies renouvelables, au Cap Vert où ont été installées des turbines éoliennes permettant de réduire de 20% la consommation d'énergie fossile, et à Maurice, où la législation adoptée vise à favoriser la production d'énergie. Maurice a en outre recours à l'utilisation de déchets agricoles pour générer de l'énergie. L'incinération exige des technologies qui ne sont pas toujours disponibles dans les pays en développement et la construction de réacteurs anaérobiques offre une solution à cet égard, a-t-il précisé.

(à suivre)

Le Ministre de Sainte-Lucie a aussi souligné qu'il était possible de progresser dans ce domaine en répandant l'utilisation des énergies renouvelables, en créant des encouragements fiscaux pour la production d'énergie renouvelable et en ayant recours au biogaz. Les petits États insulaires en développement sont convaincus de la valeur des énergies renouvelables et il faut susciter une volonté politique renouvelée pour favoriser l'adoption de solutions aux problèmes énergétiques des petits États insulaires en développement, a-t-il ajouté.

Le ministre a par ailleurs souligné l'importance des partenariats comme moyen pour surmonter le manque de technologies dans les pays en développement. Il a toutefois ajouté que les bonnes volontés se heurtent parfois à des attitudes conservatrices de la part des gouvernements pour exploiter ces sources d'énergie. Il a aussi souligné l'importance de la coopération entre petits États insulaires en développement.

M. SALVANO BRICEÑO, Directeur du Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles, a présenté les initiatives de son organisme lancé en l'an 2000 à la fin de la décennie internationale sur la réduction des catastrophes naturelles. Le développement durable des PEID ne peut être réalisé sans tenir compte de la multiplication du nombre de catastrophes naturelles, a-t-il observé. Il y a une vulnérabilité particulière des PEID au changement climatique, à la fragilité de l'environnement et à l'économie des ces îles. Les tendances actuelles d'établissement le long des côtes aggravent les répercussions des catastrophes naturelles. L'objectif de notre Secrétariat, a-t-il précisé, est d'aider les pays à construire des communautés qui résisteront mieux aux catastrophes, en réduisant grâce à un meilleur aménagement les pertes potentielles. Une conférence qui se tiendra à Kobé la semaine prochaine sera l'occasion de prendre des engagements pour la période 2005-2015 dans le domaine de la réduction de l'effet des catastrophes naturelles. En ce qui concerne le tsunami de l'Océan indien et de ses conséquences, il a indiqué qu'une conférence organisée à Bangkok en mars prochain par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) permettra de débattre de la mise en œuvre d'un système d'alerte rapide. Dans ses recommandations, il a souhaité que la prochaine session de la Commission du développement durable intègre la réduction des conséquences des catastrophes naturelles dans ses travaux. En outre, il a lancé un appel pour la mise en œuvre de stratégies en matière d'aménagement urbain ou de partage des risques. Enfin, il a souhaité que 10% des fonds de secours soient alloués à un fond d'affectation spécial pour soutenir les efforts à long terme en matière de réduction de la vulnérabilité.

M. KENRICK LESLIE, Directeur du Centre sur le changement climatique de la Communauté des Caraïbes, a déclaré que, bien qu'il n'y ait pas eu de raz-de-marée dans les Caraïbes, les pays de la région connaissent bien la fragilité de l'existence, en particulier dans une période marquée par des événements imprévisibles et l'aggravation des phénomènes climatiques. M. Leslie a estimé qu'il faudrait mieux saisir l'impact des changements climatiques sur les zones côtières. Ainsi, les Caraïbes comptent 40 millions d'habitants, dont 28 millions dans des villes côtières et 25 % de pauvres. L'économie des pays de la région est caractérisée par une activité agricole spécialisée, tel la canne à sucre, et le tourisme. M. Leslie a déclaré que les conditions économiques se sont aggravées en raison des menaces croissantes que posent les risques naturels résultant de variations climatiques importantes aggravées par le changement climatique. L'élévation du niveau des mers entraîne l'érosion des plages et l'élévation des températures causent de graves dégâts sur les coraux. Il est important de réduire la vulnérabilité des pays touchés tout en valorisant les zones du littoral.

M. Leslie a attiré l'attention sur l'ouragan Ivan, qui était unique dans la mesure où il s'était développé au sud comme à l'est. Il a atteint la catégorie 4 et 5 pendant une période plus longue que tout ouragan précédent, a-t-il précisé. En outre, a-t-il ajouté, Ivan était d'une dimension impressionnante qui a entraîné des vagues qui ont causé de graves érosions des plages, en particulier dans l'est, à Belize, alors que l'ouragan lui-même n'a pas atteint ce pays.

La région connaît également une activité sismique importante, et la CARICOM étudie actuellement l'impact potentiel des raz-de-marée dans les Caraïbes, a indiqué M. Leslie, qui a rappelé l'existence d'une faille et de volcans sous-marins dans la région. Les tsunامي en Asie et les ouragans dans les Caraïbes soulignent l'importance de réduire les risques face à ces phénomènes. C'est une question de survie, a conclu l'intervenant.

Donnant lecture d'un message du Président Maumoon Abdul Gayoom des Maldives, M. MOHAMED LATHEEF, a rappelé que, le 26 décembre 2004, le raz-de-marée parti de Sumatra a submergé tout l'archipel des Maldives, créant de graves dégâts sur son économie et balayant des décennies de dur labeur. Quatre-vingt-deux personnes ont été tuées et 26 sont encore portées disparues. Treize îles ont dû être évacuées. Plus de 15 000 personnes sont sans-abri et d'autres sont confrontées au manque d'eau et de nourriture. L'industrie du tourisme et les pêcheries sont gravement touchées. Le Président des Maldives note que, le 26 décembre, la mer s'est retirée en quelques heures, mais les vagues et inondations résultant de l'élévation du niveau des mers due au réchauffement de la planète ne disparaîtront pas pour autant. Le Protocole de Kyoto entre en vigueur le 16 février 2005, mais il ne suffira pas, à lui seul, à écarter cette menace pour nos pays, a-t-il dit. Alors que la communauté internationale déplore les conséquences du raz-de-marée asiatique, efforçons-nous de forger un partenariat mondial plus actif pour prendre des mesures qui concernent notre environnement commun, a lancé le représentant.

Au cours du débat qui a suivi, de nombreuses délégations de pays en développement, dont le ministre de l'environnement et du développement naturel de la République de Maurice, ont insisté sur le caractère crucial du développement de sources d'énergies renouvelables pour les PEID, afin de réduire leur dépendance face aux combustibles fossiles importés et donc la pollution. Ce dernier a précisé que son pays utilisait la bagasse, un sous-produit de la production de canne à sucre, dont la co-combustion avec le charbon permettait d'obtenir une énergie à un prix stable et fixe. Les intervenants ont également cité des initiatives prises dans le domaine des énergies solaires ou thermiques, tout en soulignant les limites de cette dernière qui nécessite des capacités techniques dont tous les PEID ne disposent pas. Les représentants de la France et de l'Indonésie ont souligné leur intention d'aider les PEID à faire face aux défis et préoccupations qu'ils partageaient. Si le premier possède des îles dans différents océans, le second, l'Indonésie, même s'il n'est pas une petite île, n'en possède pas moins de 17 000. C'est pourquoi, il a souhaité un statut particulier qui permettrait à son pays d'être associé au PEID. Si le représentant des Comores a souligné les risques liés au transport, celui des Etats-Unis a prévenu qu'il fallait rester prudent lorsque l'on prétend s'appuyer sur la science pour justifier l'influence du réchauffement de la planète sur les ouragans et autres catastrophes naturelles. Dans l'ensemble, les délégations qui sont intervenues cet après-midi ont souligné la nécessité de solutions et de réponses intégrées aux défis que pose la vulnérabilité aux catastrophes naturelles.

De son côté, le représentant du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a indiqué que son organisme avait déjà investi 89 millions de dollars pour

(à suivre)

promouvoir différents projets technologiques en matière d'énergies renouvelables, des initiatives qui ont attiré 250 autres millions de dollars provenant d'autres sources de financement. Dans le même ordre d'idées, le représentant du Koweït a indiqué que son pays avait mis plus de 100 millions de dollars au service de la promotion des énergies renouvelables.

Pour sa part, le représentant de l'Islande, l'un des pays les plus volcaniques du monde, onzième nation la plus importante en matière de pêche, s'est inquiété des critiques émises à l'égard de la pêche par chalut, alors que cette pêche ne provoque aucun dégât dans la région de l'Islande. Il faut juger au cas par cas des conséquences de la pêche au chalut, a-t-il insisté, en soulignant tout particulièrement les progrès de son pays en matière de géothermie et en précisant que l'Islande accueillait les programmes de l'Université des Nations Unies en matière de géothermie. Par ailleurs, le représentant de l'UNESCO a indiqué que son organisme était prêt à fournir un cadre international pour l'établissement d'un système d'alerte rapide en insistant que les partenariats étaient la clé pour garantir le succès de tous les efforts. Le représentant de CEB International a souhaité que soient intégrés dans les programmes de prévention les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes.

Répondant aux débats sur la mise en œuvre d'une réaction intégrée, M. Briceño a souligné l'importance de la conférence sur les catastrophes naturelles, qui se tiendra à Kobé, au Japon, la semaine prochaine et qui aura pour ambition de fournir un programme intersinstitutions sur les solutions à apporter. S'agissant des tsunamis potentiels, il a expliqué qu'ils pouvaient être causés par différentes sources dont des éruptions volcaniques, ou des glissements de terrain. De son côté, M. Leslie a attiré l'attention sur la nécessité de disposer d'outils d'alerte rapide pour des phénomènes plus subtils comme des sécheresses ou variations des précipitations qui menacent la sécurité alimentaire, même s'ils n'ont pas le caractère extrême d'un tsunami ou tremblement de terre.

Résumant les travaux, la Vice-présidente de la Conférence, Mme Hobbs (Nouvelle Zélande) a déclaré que si de nombreuses solutions existaient en matière de réduction des vulnérabilités environnementales des PEID, elles nécessitaient des moyens et des capacités techniques. Elle a souligné les initiatives concernant l'hydrogène, la géothermie ou encore l'héolienne. Si les catastrophes naturelles sont inévitables, leurs conséquences le sont, a-t-il déclaré. S'agissant des liens entre la pauvreté et la vulnérabilité, elle a rappelé que c'est par leur taille que les PEID étaient particulièrement vulnérables. Si les récents ouragans qui ont frappé la Floride n'ont pas empêché le reste des États-Unis de respirer, la moindre tempête peut avoir des conséquences désastreuses sur l'économie d'un petit État insulaire de quelques dizaines de milliers d'habitants. Elle a fait sienne la préoccupation de la Barbade sur l'échelle des outils de détection des catastrophes ou d'alerte rapide en s'interrogeant: est-ce le continent que nous voulons protéger ou les petites îles ?

* * * * *

(à suivre)

* * * *